

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 27 MARS 2026

## ECOLE ANATOLE-FRANCE

**Présents :** Mme Staiger, conseillère déléguée aux affaires scolaires à la commune d'Is-sur-Tille et vice-président enfance-jeunesse à la COVATI ; Mmes Asdrubal, Da Silva, Guichard, Guyard, Robert, Mrs Debras, Bauduret, Golmard, parents d'élèves ; Mmes Appert, Bernier, David, Fillot, Gautron, Lacruche, Majnoni, Monnier, Plasse, enseignantes ; Mrs Monnier, Schaller, enseignants ; Mme Orry, DDEN ; M. Passereau, directeur.

**Excusés :** M. Darphin, Maire d'Is-sur-Tille, M. Royer Inspecteur de l'Education nationale de Dijon Nord, Mme Marchal, coordinatrice du CLAS, M. Laubriat, parent d'élève, Mmes Cailleaux, Gindrey, Louvet et Maitrejean, enseignantes.

- **POINT SUR LES INSCRIPTIONS (RENTREE DE SEPTEMBRE 2026) ET LA CARTE SCOLAIRE :**

### 1. Contexte général : la carte scolaire

- La carte scolaire est décidée par le **directeur académique (DASEN)**, en fonction des objectifs nationaux (notamment des suppressions de postes).
- Dans le département (Côte-d'Or), **33 fermetures de classes sont envisagées**, soit plus de 60 postes.
- Changement récent de DASEN (départ de M. Muller, arrivée de M. Jardry) et contexte électoral municipal → décisions retardées et incertaines.
- Une commission (CAPD) doit annoncer les fermetures envisagées.

### 2. Situation de l'école

- L'école a été identifiée comme **potentiellement menacée** (fermeture envisagée initialement).
- À ce stade :
  - Tendance plutôt **optimiste**, mais **aucune confirmation officielle**.
  - Décision définitive attendue après validation.

### 3. Effectifs et projections

- Prévision actuelle : **215 élèves** (contre 219 annoncés précédemment).
- Organisation envisagée :
  - **12 classes** (10 classes classiques + 2 ULIS).
- Répartition estimée :
  - 33 CP, 39 CE1, 42 CE2, 40 CM1, 37 CM2 + 24 élèves ULIS.

### 4. Rôle des classes ULIS

- Les dispositifs ULIS (inclusion d'élèves en situation de handicap) sont un **argument clé pour éviter une fermeture** :
  - Ils justifient des effectifs plus faibles.
  - Ils nécessitent de meilleures conditions d'encadrement.
- Toutefois :
  - Les effectifs ULIS sont **incertains** (notifications tardives).
  - Cela complique les prévisions.

### 5. Organisation pédagogique envisagée

- Objectif : **classes à niveau simple** (pas de classes mixtes type CP-CE1).
- Raisons :
  - Meilleures conditions d'apprentissage (surtout en CP).
  - Effectifs suffisamment équilibrés pour éviter les doubles niveaux.

## 6. Incertitudes et risques

- Départs ou arrivées d'élèves d'ici la rentrée.
- Vérification possible des effectifs le jour de la rentrée par l'administration.
- Décisions pouvant évoluer jusqu'au dernier moment.

### • QUESTION SUR LA SECURISATION DE L'ENTREE DE L'ECOLE ET DE L'ARRET DU BUS :

#### 1. Constat général

Les participants soulignent des problèmes récurrents de sécurité aux abords des écoles, notamment :

- De nombreuses incivilités sur le parking.
- Des stationnements gênants empêchant la circulation fluide, en particulier celle du bus scolaire.
- Des situations de tension entre parents, surtout le matin.

Malgré un rappel adressé aux familles par le directeur (mail du 26 janvier), les comportements n'ont pas évolué de manière significative.

#### 2. Difficultés identifiées

- Stationnement en double ou triple file bloquant le passage du bus.
- Parents restant stationnés longtemps après avoir déposé leurs enfants.
- Manque de respect des règles de circulation et de sécurité.
- Risques accrus pour les enfants, notamment lors des déplacements à pied (zones sans trottoir adaptées).

#### 3. Mesures déjà mises en place

- Création d'un chemin piéton pour sécuriser certains déplacements.
- Passage ponctuel de l'ASVP et du policier municipal (fréquence jugée insuffisante).

#### 4. Demandes et propositions

Renforcement de la présence sécuritaire :

- Augmenter la fréquence de passage du policier municipal et de l'ASVP.
- Éventuelle sollicitation de la gendarmerie (jugée peu réaliste).

Aménagements et organisation :

- Étude d'un changement de sens de circulation (non retenue).
- Réflexion municipale en cours sur la sécurisation des abords.
- Proposition de rouvrir un ancien accès, à étudier.

Autres pistes :

- Encourager l'utilisation des parkings disponibles.
- Organisation possible d'une réunion avec les élus.

### • POINT SUR LE PERISCOLAIRE ET LA CANTINE :

#### Bilan période :

Un nouveau règlement est mis en place depuis le 1er janvier pour les inscriptions et la facturation concernant l'accueil périscolaire et extra-scolaire.

#### Effectifs :

Les effectifs pour cette période sont relativement les mêmes que pour la première période.

Sur l'accueil du matin et du soir, nous accueillons entre 55 et 70 enfants.

Sur le temps méridien, nous recevons en moyenne 140 enfants.

#### Activités réalisées sur la période :

Nous avons réalisé avec les CM1 des cartes pour les personnes âgées de l'EHPAD d'Is sur Tille.

#### Période à venir :

Nous avons en partenariat avec le Club de Is Selongey lancé le programme ICAPS, un programme sportif pour faire bouger les enfants dont les objectifs sont :

- Lutter contre la sédentarité
- Entretenir les partenariats entre la Covati et les clubs locaux
- Encourager le mouvement quotidien en plein air

Nous recevrons pour l'occasion Nissrine Horvat responsable du projet pour chaque séance.

En plus de cela, d'autres projets sportifs seront proposés aux classes le midi par les animateurs :

- Séance initiations sportives avec Louison et Grégory pour les CP/CE1/CE2/Ulis les midis

- Projet danse pour les classes de CE1 à CM2 et Ulis avec Laura et Nora  
Enfin, divers projets artistiques seront mis en place. Tout d'abord nous allons réaliser les décors pour le spectacle de l'école de musique avec les classes de CM1/CM2. Nous allons également réaliser des cadeaux pour les différentes fêtes qui auront lieu au mois de mai.  
Enfin, nous réaliserons comme les années précédentes des piques-niques pour chaque classe afin de clôturer l'année. Nous organiserons également une fête du périscolaire à laquelle parents, enfants et enseignants seront conviés.

## REPONSE A UNE QUESTION DES PARENTS D'ELEVES SUR L'UTILISATION DU TELEPHONE AU PERISCOLAIRE :

### 1. Constat

Jusqu'à présent, l'utilisation des téléphones était tolérée sur les temps périscolaires (matin et soir), dans une logique de responsabilisation des enfants.

Constats :

- Regroupements massifs autour d'un téléphone
- Usage excessif et non maîtrisé
- Difficultés de régulation malgré les tentatives d'encadrement

### 2. Décision envisagée

Modification du règlement intérieur pour interdire l'usage des téléphones durant le centre de loisirs (mercredis et vacances), avec une tolérance pour prévenir de l'arrivée et du départ.

Application prévue : mai.

### 3. Modalités pratiques

Deux options étudiées :

- Dépôt des téléphones dans une boîte sécurisée
- Conservation dans les sacs

Consultation des familles envisagée.

### 4. Rôle des parents

Importance de la cohérence entre les règles du centre et les pratiques familiales.

Implication nécessaire pour garantir le respect des règles.

### 5. Actions de prévention

- Intervention sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux
- Sensibilisation aux effets des écrans sur les enfants

### 6. Points complémentaires

- Problématique surtout chez les plus grands mais aussi chez certains plus jeunes (montres connectées)
- Question de responsabilité en cas de confiscation évoquée

## • POINT SUR LES LISTES DE FOURNITURES DE RENTREE FCPE :

### 1. Bilan et ajustements

Suite à une première année d'utilisation des kits de fournitures proposés par la FCPE, des ajustements sont proposés :

- Ajout de certains éléments (feutres d'ardoise à pointe fine)
- Utilisation de bâtons de colle de grande taille
- Suppression de matériel peu utilisé (réduction des équerres)
- Adaptation des choix (feutres bleus privilégiés)

Objectif : mieux répondre aux besoins pédagogiques et éviter le superflu.

### 2. Objectifs du dispositif

- Proposer un kit complet et adapté
- Maîtriser les coûts
- Garantir une qualité de matériel suffisante pour l'année scolaire

### 3. Aspects économiques

Le kit permet une économie estimée entre 25 % et 30 % par rapport à des achats individuels.

Une participation de 1 € par kit est reversée à la coopérative scolaire pour financer des projets culturels.

## • INFORMATION : PROTOCOLE DE SANTE MENTALE ET CHARTE EGALITE FILLES/GARCONS :

### **1. Protocole de santé mentale**

À partir de la période 5, un protocole de santé mentale sera mis en place.

Objectifs :

- Renforcer la prévention et la prise en charge des difficultés des élèves
- Structurer les pratiques d'écoute et d'accompagnement
- Identifier les professionnels ressources (médecin, infirmière, psychologue, structures spécialisées)

Ce protocole formalise des pratiques déjà existantes et constitue un outil pour les équipes éducatives.

### **2. Charte égalité filles-garçons**

Une charte sera affichée dans l'école et distribuée aux familles à partir de la rentrée 2026.

Objectifs :

- Lutter contre les stéréotypes
- Encourager tous les élèves dans l'ensemble des disciplines
- Favoriser la confiance en soi et l'égalité des chances

Une réflexion pédagogique est déjà engagée au sein de l'équipe.

### **3. Sensibilisation à la laïcité**

Un document sera transmis aux familles à la rentrée.

Un temps d'échange pourra être organisé lors des réunions de rentrée.

Objectif : rappeler les principes de la laïcité comme cadre garantissant la liberté et le respect de chacun.

## **• POINT SUR LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE PHARE :**

### **1. Fonctionnement du dispositif**

Le protocole PHARE est opérationnel dans l'école.

Modalités :

- Entretien avec l'élève victime
- Entretiens avec les élèves concernés (« intimidateurs »)
- Démarche basée sur le dialogue et la responsabilisation

Trois référents assurent sa mise en œuvre.

### **2. Bilan des situations traitées**

- Six situations traitées récemment
- Prise en charge rapide
- Durée moyenne : 15 jours
- Résolution majoritairement positive avec apaisement

### **3. Relation avec les familles**

- Information des parents des élèves victimes dès le début
- Demande de confiance envers l'école
- Retour en fin de protocole
- Retours globalement très positifs

Les parents des élèves intimidateurs ne sont pas systématiquement contactés en amont.

### **4. Effets observés**

- Mise en confiance des élèves
- Amélioration rapide des situations
- Développement de l'empathie
- Importance du climat de confiance

Certaines situations restent difficiles à détecter.

## **• ACTIONS EDUCATIVES EN COURS ET EN PROJET :**

### **1. Actions réalisées et en cours**

- Rencontre olympique USEP pour les CM2 (3 avril)
- Journée des « 100 jours » pour les classes de grande section et CP (3 avril)

### **2. Activités et sorties à venir**

Activités sportives et de plein air :

- Sortie vélo (CM1) – 27 avril
- Cycle rugby avec le club local (période 5)
- Semaine paralympique (cycles 2) – 15 au 19 juin
- Activité « pelouses calcaires » (séances sur site et en classe)

Sorties scolaires :

- Sortie CP (et possiblement ULIS 1) – 4 mai

- Sortie CE1 – 29 juin
- Sortie CM1 – 30 juin
- Sortie ULIS 2 – date à préciser

Autres actions :

- Piscine pour CM et ULIS (fin mai à juin)
- Projet pompiers : visite et formation aux gestes de premiers secours

### **3. Événements collectifs**

- Vente de fleurs (coopérative scolaire) – 30 mai
- **Fête de l'école – 26 juin**

- **CONSEILS D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS SCOLAIRES :**

#### **1. Constat**

Il est difficile pour l'école de fournir des documents anciens (certificats de scolarité, attestations diverses), car les systèmes informatiques sont renouvelés chaque année et les dossiers des anciens élèves ne sont plus accessibles.

#### **2. Limites identifiées**

- Perte d'accès aux données après chaque année scolaire
- Archivage limité des documents
- Difficulté à répondre aux demandes tardives des familles

#### **3. Recommandations**

Il est fortement conseillé aux familles de :

- Télécharger et conserver les documents scolaires (bulletins, attestations)
- Archiver ces documents sur le long terme
- Anticiper les besoins futurs (assurance, permis, etc.)

- **POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CLAS :**

Le dispositif CLAS a repris le mardi 14 octobre avec les séances d'aide aux devoirs qui se déroulent les mardis et jeudis de 16h40 à 17h40 au sein de l'école.

Le mardi :

Trois enfants sont inscrits. Ils sont encadrés par 2 bénévoles.

- 1 élève de CP
- 1 élève de CE1
- 1 élève de CE2

Le jeudi :

Six enfants ont participé aux séances. Ils sont encadrés par 4 bénévoles.

- 3 élèves de CM2
- 1 élève de CM1
- 1 élève de CE2
- 1 élève d'ULIS

Les ateliers culturels et sportifs qui ont débuté au mois de janvier rencontrent un franc succès.

Du 02/03 au 03/04 : atelier expression corporelle qui a fédéré un groupe de 6 participantes

Du 12/01 au 06/02 : atelier chansigne : 10 participants

Du 04/05 au 12/06 : danse africaine, des places sont toujours disponibles

Pour rappel, le cahier de coordination du CLAS (fourni aux enfants par la coordinatrice) est un outil utilisé par les bénévoles pour partager les travaux réalisés par les enfants avec les familles. Cet outil est également consultable par les enseignants qui peuvent y inscrire les éventuels besoins de travail spécifiques.

Les bénévoles et la coordinatrice remercient vivement l'équipe enseignante ainsi que les animateurs de l'accueil périscolaire pour leur engagement dans le dispositif.

- **POINT SUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE :**

Il y a actuellement 16 373 euros. Nous bénéficions enfin d'une banque à distance. Cela va permettre surtout de pouvoir faire des virements qu'on ne pouvait pas faire jusqu'à maintenant. On pourra ainsi faire baisser les frais bancaires qui sont élevés à chaque dépôt de liquide ou de chèques sur le compte. L'OCCE nous propose de nous affilier une association qui s'appelle AssoConnect et qui permet aux familles d'effectuer directement des règlements sécurisés par le biais d'AssoConnect. Par un simple

virement, cet argent est ensuite versé sur le compte de la coop, sans aucun frais. Le conseil des maîtres vient de valider cette affiliation.

Un grand merci à Croquebille qui a déjà beaucoup participé pour financer des projets cette année. La classe verte, 6 000 euros. La sortie neige, plus de 400 euros. Sans Croquebille, soit on ferait moins de choses, soit on serait obligé de demander une participation financière plus importante aux familles, ce qu'on souhaite éviter. Donc, merci aux parents de les soutenir dans leurs actions. A signaler que la plupart des parents du bureau de Croquebille vont quitter l'association à la fin de l'année, leurs enfants quittant l'école élémentaire.

**CONCLUSION :**

Prochain conseil d'école : **vendredi 19 juin à 18h**

*Compte-rendu réalisé avec aide de l'IA*